



200 Boulevard du Four à Chaux
06110 LE CANNET
Tél : 04 92 59 20 70
Fax : 04 93 43 42 14
excocannes@exco.fr
www.excocotedazur.fr

FRATERNITE GENERALE

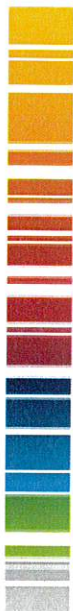
Association déclarée par application de la Loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901

11, Square Sainte Croix de la Bretonnerie

75004 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2020, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association FRATERNITE GENERALE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;
- les responsabilités de la direction et des personnes constituant le Conseil d'Administration relatives aux comptes annuels ;
- les responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FRATERNITE GENERALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Cannet, le 16 Mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

EXCO C.A. AUDIT



PATRICK AUMERAS

**Association
FRATERNITE
GENERALE**

BILAN SOCIAL

AU 31/12/2020



**Association
FRATERNITE
GENERALE**

BILAN (AVANT REPARTITION) AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	BRUT	AMORTISSEMENT PROVISION	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Droits audiovisuels	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits audiovisuels en cours et avances	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels outillages	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêt	0,00		0,00	0,00
Autres	3 000,00		3 000,00	3 000,00
TOTAL (I)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
En-cours de production	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises				
AV ET ACPT VERSES SUR COMMANDE				
CREANCES D'EXPLOITATIONS (3)				
Clients et comptes rattachés	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
Autres créances d'exploitations	25 474,20		25 474,20	50 530,01
CREANCES DIVERSES (3)	0,00		0,00	0,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00		0,00	0,00
DISPONIBILITE	159 819,75		159 819,75	105 460,21
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avances	0,00		0,00	0,00
TOTAL (II)	193 293,95	0,00	193 293,95	155 990,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	196 293,95	0,00	196 293,95	158 990,22
(1) Dont droit au bail		0,00		0,00
(2) Dont à moins d'un an		3 000,00		3 000,00
(3) Dont à plus d'un an		0,00		0,00



PASSIF

31/12/2020

31/12/2019

CAPITAUX PROPRES

Capital Social (1)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Réserve légale

Autres réserves

Report à nouveau

RESULTAT DE L'EXERCICE

Acompte sur dividendes

Subvention d'investissement

TOTAL (I)

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

124 875,47

39 210,11

4 172,22

85 665,36

0,00

0,00

129 047,69

124 875,47

AUTRES CAPITAUX PROPRES

Avances sur recettes

TOTAL (II)

0,00

0,00

0,00

0,00

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGE

Provisions pour risques

Provisions pour charge

TOTAL (III)

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

DETTES

DETTES FINANCIERES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès d'établissement financier (3)

Emprunts et dettes financières divers

AVANCE ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDE EN COURS

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Autres dettes

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisation et cpte rattaches

Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)

Autres dettes

COMPTES DE REGULARISATION (2)

Produits constatés d'avance

TOTAL (IV)

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

39 391,62

13 362,58

17 854,64

10 752,17

10 000,00

10 000,00

0,00

0,00

0,00

0,00

67 246,26

34 114,75

Ecart de conversion passif (V)

0,00

0,00

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)

196 293,95

158 990,22

(1) Ecart de réévaluation incorporée au Capital

(2) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(3) Dont concours bancaire et solde créateur de banque

0,00

0,00



	31/12/2020	31/12/2019
	TOTAUX	TOTAUX
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
VENTES DE MARCHANDISES		
PRODUCTIONS VENDUES		
Biens	40 000,00	30 000,00
Services	40 000,00	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	40 000,00	30 000,00
Dont à l'exportation 72 950,53		
PRODUCTIONS STOCKEES	0,00	0,00
PRODUCTIONS IMMOBILISEES	0,00	0,00
SUBVENTION D'EXPLOITATION	128 251,09	204 275,00
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	20 000,00
TRANSFERTS DE CHARGES	9 480,03	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
TOTAL (I)	177 731,12	254 275,00
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		
Achats et prestations spécifiques	0,00	106 962,69
Locations de films		
Achats d'espace publicitaire		
Frais de fabrication et commerciale cassette video		
Autres		
Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	
Services extérieurs		
Personnel extérieur	0,00	
Loyer crédit-bail mobilier		
Loyer crédit-bail immobilier		
Autres	0,00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
Sur rémunération	1 623,54	1 448,01
Autres	0,00	
CHARGES DE PERSONNEL		
Traitements et salaires	75 047,32	56 716,31
Charges sociales	15 361,21	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Sur immobilisations: amortissements	0,00	0,00
Sur immobilisations: provisions		
Sur actif circulant: provisions	0,00	0,00
Pour risques et charges: provisions		
AUTRES CHARGES	2 964,13	8 274,63
TOTAL (II)	173 558,90	173 401,64
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 172,22	80 873,36
(1) Dont produit afférent à des exercices antérieurs		
(2) Dont charge afférente à des exercices antérieurs		



Association
FRATERNITE
GENERALE

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2020

	31/12/2020	31/12/2019
	TOTAUX	TOTAUX
QUOTES-PARTS RESULTAT SUR OPERATION FAITE EN COMMUN		
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE (III)		
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATIONS (3)		
AUTRE VALEUR MOBILIERE ET CREANCE ACTIF IMMOBILISEE	0,00	0,00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISION, TRANSFERT DE CHARGE FINANCIERE	0,00	0,00
DIFFERENCE POSITIVE DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET DE CESSION DE VMP/COMPTE A TERME	0,00	0,00
TOTAL (V)	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES (4)	0,00	0,00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSION VMP	0,00	0,00
TOTAL (VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	0,00	0,00
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV+V-VI)	4 172,22	80 873,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATION DE GESTION	0,00	0,00
SUR OPERATION EN CAPITAL		
Produit de cession d'élément d'actif		
Subvention investissement rapportée au resultat	0,00	0,00
Autres		
REPRISE SUR PROVISION, TRANSFERT DE CHARGE	0,00	5 000,00
TOTAL(VII)	0,00	5 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATION DE GESTION	0,00	208,00
SUR OPERATION EN CAPITAL	0,00	0,00
Valeur comptable élément actif cédé		
Autres		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
Dotation aux provisions réglementées		
Dotation aux amortissements et autres provisions	0,00	
TOTAL (VIII)	0,00	208,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	0,00	4 792,00
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT DE L'ENTREPRISE		
IMPOTS SUR LE BENEFICE	0,00	0,00
CREDIT IMPOTS FAMILLE	0,00	0,00
CREDIT IMPOTS CICE	0,00	0,00
CREDIT IMPOTS AUDIOVISUEL	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 172,22	85 665,36
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont charges concernant les entreprises liées		



Association FRATERNITE GENERALE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SOMMAIRE

	Pages
A) Faits caractéristiques de l'exercice	2
B) Evénements postérieurs à l'exercice	2
C) Principes, règles et méthodes comptables	2
1- Principes	2
2- Immobilisations corporelles	2
3- Valeurs mobilières de placement	2
4- Subventions d'investissement	2
D) Notes sur le bilan	3-4
1. Tableau de mouvements des Immobilisations	3
2. Tableau de mouvements des Amortissements	3
3. Détail des immobilisations financières	3
4. Etat des échéances des créances	3
5. Etat des produits à recevoir	3
6. Valeurs mobilières de placement	3
7. Etat des subventions	3
8. Tableau de mouvement des provisions	3
9. Etat des échéances des dettes	3
10. Etat des charges à payer	4
11 - Comptes de régularisation	4
E) Notes sur le compte de résultat	4
1. Chiffre d'affaires	4
2. Autres produits	4
3. Reprises sur provisions et transferts de charges	4
F) Engagements hors bilan	4
1. Engagements donnés	4
2. Engagements reçus	4
3. Sûreté réelle	4
4. Autres Engagements	4



ANNEXE AUX COMPTES GENERAUX

A) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2020 avant répartition du résultat, totalise la somme de **196 293,95 €**.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de : **+4 172,22 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Social

Des CDD ont été engagés sur la période considérée. Aucun n'est encore actif au 31/12/2020.

Informations complémentaires :

L'appui logistique de Cinétévé :

Notre Association a bénéficié des compétences de Cinétévé pour la gestion administrative, juridique et financière de notre Association. De même, Cinétévé a accepté d'assurer pour le compte de l'Association la fabrication des clips audiovisuels ainsi que le recrutement et la gestion administrative de plusieurs collaborateurs pour des actions dédiées. Ces relations ont été formalisées dans une convention réglementée approuvée par notre Association à l'assemblée générale en date du 10 décembre 2019.

Crise sanitaire COVID-19 :

La pandémie liée au Covid-19 a eu un impact significatif sur la situation financière et les résultats de l'association.

L'événement central du premier semestre 2020, prévu le 16 mai ; un Dîner-En-Couleurs a dû être annulé alors que l'ensemble de nos demandes de subventions incluait cette action. De même que certains Tournois Sportifs Fraternel qui ont été annulés dans certains territoires, pourtant partenaires de l'association en 2020. Il nous a donc fallu repenser la suite de nos actions en conséquence et avons pu financer notre Campagne de Clips Fraternels avec ces subventions, au détriment de la programmation de nouvelles actions et partenariats - notamment dans le domaine éducatif - comme imaginé en début d'année. Ainsi, si nous avons su adapter nos actions, nous n'avons obtenu qu'environ 50% du financement imaginé en début d'année.

La pandémie étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est dans l'incapacité d'en évaluer les conséquences de manière très précise sur les exercices à venir, mais ne s'attend pas à des impacts négatifs sur la croissance de l'activité et des résultats car nous proposons, à certains partenaires et financeurs historiques de l'association, le développement de nouveaux projets pour lesquels l'activité en présentiel est limitée.

B) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

C) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1- Principes**

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur :

- Le Plan Comptable Général pour les associations (règlements de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) N° 2014-03) Et en particulier :
- Le règlement du CRC N° 2002-10, N° 2003-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation et N°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux recommandations et règles comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2- Immobilisations corporelles et incorporelles :

Néant

3- Valeurs mobilières de placement

Néant

4- Subventions d'investissement

Néant



D) NOTES SUR LE BILAN**1 - TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS** (chiffres exprimés en €)

Néant

2 - TABLEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (chiffres exprimés en €)

Néant

3 - DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chiffres exprimés en €)

Néant

4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES (chiffres exprimés en €)

Nature	Montant	Échéances	
		Jusqu'à un an	A plus d'un an
De l'Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	3 000	3 000	
De l'Actif circulant	33 508	33 508	0
Fournisseurs débiteurs	474	474	
Clients douteux ou litigieux	0		
Autres créances clients	8 000	8 000	
Créances représentatives de titres prêtés	0		
Personnel et comptes rattachés	34	34	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0		
Subventions à recevoir	25 000	25 000	
Produits à recevoir	0		
Débiteurs divers	0		
Total	33 508	33 508	0
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	0		
(2) Prêts remboursés au cours de l'exercice	0		
Emprunts, dettes contractés auprès des membres	0		

5 - PRODUITS A RECEVOIR (chiffres exprimés en €)

Néant

6 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (chiffres exprimés en €)

Néant

7 - DETAIL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (chiffres exprimés en €)

Néant

8 - TABLEAU DE MOUVEMENT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (chiffres exprimés en €)

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation des créances familles	0	0	0	0
Provision pour risques (1)	0	0	0	0
Provisions pour indemnités départ retraite	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

(1) Subventions non reçues donc incertaines

9 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES (chiffres exprimés en €)

Nature	Montant	Échéances	
		Jusqu'à un an	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits(1)	0	0	0
Sous-total dettes financières	0	0	0
Fournisseurs	39 392	39 392	
Fournisseurs Retenue de garantie	0	0	
Dettes sociales & comité d'entreprise	17 855	17 855	
Etat et autres collectivités	0	0	
Autres dettes	10 000		10 000
Sous-total autres dettes	67 246	57 246	10 000
Total	67 246	57 246	10 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0		
Emprunts, dettes contractés auprès des membres	0		



10 - CHARGES A PAYER (chiffres exprimés en €)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 392	13 363	25 746
Dettes fiscales et sociales	17 855	10 752	12 163
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Autres dettes	10 000	10 000	10 000

11 - COMPTES DE REGULARISATION (chiffres exprimés en €)

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Produits constatés d'avance	0	0	10 000

Néant

E) - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1 - CHIFFRE D'AFFAIRES** (chiffres exprimés en €)

Détail du Chiffre d'Affaires	31/12/2020	31/12/2019
Recettes de production (clips)	40 000	30 000
Sous Total Recettes	40 000	30 000
Subventions d'exploitation	128 251	204 275
Sous Total Subventions de fonctionnement " Forfaits "	128 251	387 133
Prestations annexes (espace pub ORANGE + prestation camion CREIL)	0	0
Sous Total autres Prestations	0	20 500
Total général	168 251	437 633

2 - AUTRES PRODUITS (chiffres exprimés en €)

Détail des Autres Produits	31/12/2020	31/12/2019
Autres Produits	0	0
Total général	0	0

3 - REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES (chiffres exprimés en €)

Détail des reprises sur provisions et transferts de charges	31/12/2020	31/12/2019
Reprises sur provision créances douteuses	0	20 000
Reprises sur provision pour risques	0	0
Transferts de charges	9 480	0
Total général	9 480	0

F)- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

1. ENGAGEMENTS DONNES

Néant

2. ENGAGEMENTS RECUS

Néant

3. SURETES REELLES

Néant

4. AUTRES ENGAGEMENTS

Néant

